

**11 février 2008  
(N° 2008-06)**



Projet de loi n° 197  
Loi proclamant la Journée  
internationale de la paix

Présentation

Présenté par  
M. Daniel Turp  
Député de Mercier

Éditeur officiel du Québec  
2007

J'entreprends une nouvelle semaine dont le fait saillant sera, pour le député de Mercier, la sanction du projet de *Loi proclamant la Journée internationale de la paix* (Projet de loi n° 197) <http://www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/Projets-loi/Publics/07-f197.pdf>. Adopté à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale le 19 décembre 2007, le projet de loi sera sanctionné mardi à 14 h et, comme le prévoit l'article 2 du projet de loi, il entrera en vigueur au moment de cette sanction. La cérémonie de sanction se fera en présence du président du Cercle de la paix ([www.cerclEDEPAIX.ca](http://www.cerclEDEPAIX.ca)), M. Jean Trudel, qui a soutenu et appuyé l'initiative ainsi que de mesdames Jodi Rickli du projet LOVE : Vivre sans violence ([www.leaveoutviolence.com](http://www.leaveoutviolence.com)) et Judith Barry du projet Sismik ([www.projetsismik.org](http://www.projetsismik.org)). J'ai également invité l'idéatrice des Soldates de la paix ([www.soldiersofpeace.ca](http://www.soldiersofpeace.ca)) Claude Desjardins de participer à l'événement et compte mettre à contribution *Ella* et *Nora*, mes deux soldates de la paix, pendant la cérémonie. À l'occasion de cette cérémonie, je compte de plus annoncer mon soutien au groupe Citoyen-ne-s pour un ministère de la paix (<http://cmpaix.org>)



J'ai d'ailleurs voulu faire coïncider la date de la sanction du projet de loi n° 197 avec la Journée internationale des enfants soldats dont la célébration a lieu le 12 février à chaque année. Je rappellerai, lors de la cérémonie de sanction, que la promotion de la paix passe également par une lutte pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants en tant que soldats, encourager leur démobilisation et favoriser leur réadaptation et leur réinsertion au sein de la société. Il existe d'ailleurs une Coalition pour mettre fin à l'utilisation des enfants soldats ([www.child-soldiers.org/fr/accueil](http://www.child-soldiers.org/fr/accueil)) qui organise le 12 février un Jour de la main rouge ([www.redhandday.org](http://www.redhandday.org)) et qui veut attirer l'attention mondiale sur la misère des enfants dans la guerre au travers de manifestations et d'autres activités. Je compte ainsi inscrire la sanction du projet de loi de loi n° 197 dans le cadre de cette Journée de la main rouge et ainsi dire non au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats.

Mais avant de quitter la métropole pour la capitale nationale, j'aurai une journée bien remplie dans la circonscription de Mercier et de Châteauguay. Je rencontrerai d'abord M. Robert Blondin, l'auteur du roman satirique *Péril à la radio* (Montréal, Stanké, 2004), au sujet du projet de création de Radio-Québec. Je recevrai à mon bureau de l'avenue du Mont-Royal Michelle Pelletier et Louise Fournier de la Petite maison de la Miséricorde. Je les féliciterai pour le succès de l'activité bénéfique qu'elles ont organisée le 21 janvier dernier et qui m'a donné l'occasion d'assister à un très beau spectacle de Clémence Desrochers. Et je leur réitérerai mon intention bien arrêtée de continuer de soutenir le milieu de vie et lieu d'échange, d'entraide et d'apprentissage pour les femmes qui vivent seules avec leurs enfants qu'est la Petite Maison. Je me présenterai à nouveau dans le studio d'Emmanuelle Froment de [www.branchez-vous.com](http://www.branchez-vous.com) pour y parler d'actualité politique, comme je l'ai fait la semaine dernière en commentant le débat sur la réforme scolaire ([http://tv.branchez-vous.com/bv/info/La\\_reforme\\_scolaire\\_du\\_PQ\\_critiquee.html](http://tv.branchez-vous.com/bv/info/La_reforme_scolaire_du_PQ_critiquee.html)). Je m'adresserai en soirée aux membres de l'Association du Parti Québécois de Châteauguay qui m'ont invité, comme l'ont fait d'autres associations, à présenter les projets de *Loi sur l'identité québécoise* (Projet de loi n° 195) et de *Constitution québécoise* (Projet de loi n° 196)...et le ferai sur le site du Quillorama II situé au 133, rue Maple à Châteauguay!

Avant et après la cérémonie de sanction du projet de loi n° 197, je prendrai part à la consultation générale et auditions publiques portant sur le projet de *Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne* (Projet de loi n° 63) ([www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/Projets-loi/Publics/07-f063.pdf](http://www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/Projets-loi/Publics/07-f063.pdf)). Cette consultation est placée sous la responsabilité de la Commission des Affaires Sociales aux travaux de laquelle participera la marraine du projet de loi, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Christiane Saint-Pierre. J'y siégerai avec la députée d'Hochelaga-Maisonneuve Louise Harel et le député du Lac Saint-Jean Alexandre Cloutier et nous entendrons les vues de plusieurs groupes qui ont présenté des mémoires et qui seront entendus par la Commission les 12, 13, 14, 19 et 20 février prochain. Les deux articles du projet de loi sur lesquels portera notre attention sont ainsi libellés :

1. Le préambule de la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., chapitre C-12) est modifié par le remplacement du troisième alinéa par le suivant :

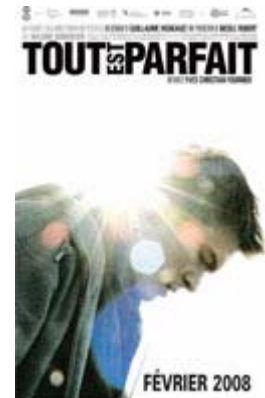
« Considérant que le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix ; ».

2. Cette Charte est modifiée par l'insertion, après l'article 49.1, du suivant :

« 49.2. Les droits et libertés énoncés dans la présente Charte sont garantis également aux femmes et aux hommes. ».



Pour apprécier la vie culturelle de la capitale nationale, j'assisterai mardi soir au théâtre de la Bordée à une représentation de *La Mouette* d'Anton Tchekhov dont on dit qu'il s'agit d'une source d'inspiration inépuisable pour les acteurs et les metteurs en scène depuis sa création en 1896 et dont la mise en scène a été confiée à Frédéric Dubois. Je compte également voir à mon retour à Montréal *Tout est parfait* d'Yves-Christian Fournier qui sera présenté en film d'ouverture des 26<sup>e</sup> Rendez-vous du cinéma québécois et dont on lit ce matin dans *La Presse*, sous la plume de Louis-Bernard Robitaille, qu'il est passé « en coup de vent » à la 58<sup>e</sup> Berlinale...et y a été bien accueilli!



Après mon cours de vendredi matin à l'Université de Montréal qui portera sur « La réforme du Conseil de sécurité de l'ONU », je rencontrerai le directeur général des Éditions Fides à qui je compte présenter un projet d'essai politique. Et de retour à mon bureau de circonscription, je terminerai ma semaine par une rencontre avec l'artiste France Le Mouël.

Je vous souhaite une agréable semaine!

*Le député de Mercier,*

Daniel Turp